

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Avis

de vacance d'emplois de directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux réservés aux élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : SFHN2623483V

Les emplois de directeur ou de directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ci-après sont réservés pour être proposés aux élèves directeurs ayant satisfait aux épreuves de validation de fin de formation des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en application des dispositions des articles 5 et 17 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié, portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière, et qui prévoient la publication des postes correspondants au *Journal officiel* de la République française :

- EHPAD résidence Docteur Perret (Ain), (fiche de poste en annexe 1) ;
- EHPAD La Résidence de l'Ourcq à La Ferté-Milon, EHPAD de l'Hôtel Dieu à Oulchy le Château et EHPAD Résidence le Grand Bosquet à Villers-Cotterêts (Aisne), (fiche de poste en annexe 2) ;
- EHPAD Les Ceuils à Hérisson (Allier), (fiche de poste en annexe 3) ;
- Direction Commune des EHPAD publics CANTAZUR (Cagnes-sur-Mer) et LA VENCOISE (Vence) (Alpes-Maritimes), (fiche de poste en annexe 4) ;
- EHPAD « Résidence La Pastourello » (Bouches du Rhône), (fiche de poste en annexe 5) ;
- EHPAD de Meymac (Corrèze), (fiche de poste en annexe 6) ;
- EHPAD « Pierre Guilbaud » (Creuse), (fiche de poste en annexe 7) ;
- Fondation de Selves (Dordogne), (fiche de poste en annexe 8) ;
- EHPAD Carsac-Aillac (Dordogne), (fiche de poste en annexe 9) ;
- EPA Centre d'Ailhaud Castelet (Dordogne), (fiche de poste en annexe 10) ;
- EHPAD de L'Isle sur le Doubs et EHPAD de Blamont (Doubs), (fiche de poste en annexe 11) ;
- MR DE l'Isle-sur-Doubs et d'Audincourt (Doubs), (fiche de poste en annexe 12) ;
- EHPAD Martial Taugourdeau à Fontaine la Guyon et établissement public intercommunal à Courville sur Eure, direction commune (Eure-et-Loir), (fiche de poste en annexe 13) ;
- EHPAD La Forêt à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), (fiche de poste en annexe 14) ;
- EPSMS Les Horizons au Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine), (fiche de poste en annexe 15) ;
- EHPAD « les colombes » (Isère), (fiche de poste en annexe 16) ;
- EHPAD de Castelmoron sur Lot et EHPAD de Clairac (Lot-et-Garonne), (fiche de poste en annexe 17) ;
- Résidences médicalisées « La Douceur de Vivre » de Martigné sur Mayenne et de Montsûrs et EHPAD « Marin Bouille » d'Alexain (Mayenne), (fiche de poste en annexe 18) ;
- EHPAD d'Argonne, direction commune (Meuse) (cf. fiche de poste en annexe 19) ;
- EHPAD d'Etain (Meuse) (cf. fiche de poste en annexe 20) ;
- EHPAD « Les remparts » (Pas-de-Calais) (cf. fiche de poste en annexe I-21) ;
- EHPAD « Les Roches » PONTAUMUR (Puy-de-Dôme), (fiche de poste en annexe 22) ;
- EHPAD « Marquaire » de Mutzig (Bas-Rhin), (fiche de poste en annexe 23) ;
- EHPAD de Chalon sur Saône et EHPAD Intercommunal de Saint Germain du Plain -Varennes Le Grand (Saône-et-Loire), (fiche de poste en annexe 24) ;
- EPSMS St Jean du Bois (Sarthe), (fiche de poste en annexe 25) ;
- EHPAD Centre gériatrique du Muret – AMBAZAC (Haute-Vienne), (fiche de poste en annexe 26) ;

Les candidats à ces emplois doivent adresser leur dossier de candidature, composé de leur *curriculum vitae* et de leur lettre de motivation :

- aux ARS où ils sont candidats ;

- au centre national de gestion par courriel à l'adresse suivante : cng-mobilite-d3s-chef@sante.gouv.fr Un accusé de réception leur sera adressé.

Les différents avis doivent être adressés au plus tard le 8 octobre 2026 par courriel à l'adresse suivante : cng-mobilite-d3s-chef@sante.gouv.fr

En application de l'article 5 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié, portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les nominations sur ces postes sont prononcées par la directrice générale du centre national de gestion, après audition des candidats et avis rendus par les directeurs généraux des agences régionales de santé ou directeurs en charge de la cohésion sociale territorialement compétents, après consultation des présidents des assemblées délibérantes, et compte tenu du choix rendu par les candidats.

ANNEXES

ANNEXE 1

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD résidence Docteur Perret (Ain)

I. – Description de l'établissement

La commune de St-Trivier-de-Courtes est située en plein cœur de la Bresse, à 30 km de Bourg-en-Bresse et 33 km de Mâcon.

L'EHPAD est situé en plein cœur de la commune classée village fleuri de la Haute Bresse, il regroupe : 91 lits d'hébergement permanent dont un PASA de 14 places et un SSIAD de 31 places.

Cette grande diversité de services offre une palette graduable de l'accompagnement des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'à l'entrée en établissement et s'inscrit dans la politique de parcours de vie proposée par la commune qui héberge également un accueil de jour.

II. – Description du poste

Le Directeur favorise l'intégration de l'établissement dans un tissu social, médicosocial et sanitaire, permettant une prise en charge globale et coordonnée des personnes accueillies ou accompagnées et de leurs familles.

Dans ce cadre, il devra poursuivre le développement des coopérations avec les acteurs du territoire et évaluer les conventions existantes.

Il conduit la politique générale de l'établissement dans le cadre des politiques sociales, médicosociales et sanitaires définies au plan national et territorial.

Il devra s'inscrire dans les travaux relatifs au CPOM qui est entré en vigueur.

Il met en œuvre une politique stratégique et opérationnelle de gestion des moyens humains et financiers de l'établissement pour répondre aux besoins des personnes accueillies.

Il encadre des équipes pluridisciplinaires en favorisant le développement des compétences et savoir-faire des personnels dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences.

Il développe une politique d'évaluation continue des bonnes pratiques.

Les 3 principaux objectifs pour l'EHPAD sont les suivants :

Poursuivre les travaux sur la fluidité des parcours des personnes âgées instaurés depuis le domicile jusqu'à l'entrée de l'établissement avec accompagnement spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : PASA : 14 places et inscrire l'établissement au sein des réseaux locaux et des centres de ressources gérontologiques.

Sensibiliser à la bientraitance et accompagner les équipes de soin dans la montée en compétence pour l'accueil de la population spécifique : formations et sensibilisations régulières sur la conduite à tenir et les bonnes pratiques du quotidien pour favoriser l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Dynamiser la gouvernance de l'établissement notamment par la mise à disposition d'outils.

III. – Profil recherché

Une expérience de management ainsi que celle dans la conduite d'un établissement sanitaire ou médico-social seraient appréciées ainsi que celle en matière de conduite d'élaboration de projet d'établissement.

Le candidat doit maîtriser la gestion financière et budgétaire d'un établissement, la gestion des risques ainsi que celle des ressources humaines.

Il dispose de compétence en matière d'animation d'équipe pluridisciplinaire et de management du personnel.

Il dispose d'aptitudes à la négociation avec l'ensemble des partenaires. Il doit maîtriser le travail en équipe.

Le candidat doit disposer d'une bonne aptitude managériale et de travail en équipe.

Il doit également détenir de bonnes capacités de négociation et de communication, et pouvoir se positionner en qualité de chef d'établissement dans le respect des règles et orientations fixées par les autorités.

Il dispose d'aptitudes à travailler en réseaux et à gérer la communication en interne à l'établissement et vis à vis des partenaires ou acteurs du territoire.

Il doit être en capacité de développer et entretenir des partenariats avec les acteurs du territoire, disposer d'une aptitude à la concertation et pouvoir conduire des projets multi partenariaux.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la gestion administrative et financière d'un établissement, savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire ainsi que les recommandations des bonnes pratiques professionnelles.

Il doit également avoir le sens de la rigueur dans l'application des réglementations budgétaires, comptables et de sécurité.

ANNEXE 2

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD La Résidence de l'Ourcq à La Ferté-Milon, EHPAD de l'Hôtel Dieu à Oulchy le Château et EHPAD Résidence le Grand Bosquet à Villers-Cotterêts (Aisne)

I. – Description de l'établissement

Les EHPAD d'Oulchy-le-Château, La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts sont en direction commune, ce qui favorise pour le directeur la mutualisation des ressources, le soutien entre équipes et des pratiques harmonisées. Ces 3 EHPAD ne sont pas trop éloignés les uns des autres et sont à taille humaine.

Les 3 EHPAD sont situés dans les Hauts-de-France dans le sud ouest du département de l'Aisne, entre les villes principales de Soissons et Château-Thierry. Ces établissements sont dans l'aire d'attraction de Paris, et en bordure de l'Oise. La commune de Villers-Cotterêts est desservie directement par la voie ferrée LAON-PARIS (gare du Nord) et par la N2 (Soissons-Paris).

Les 3 communes possèdent un cadre de vie accueillant.

Villers-Cotterêts est connue par la Cité internationale de la langue française située dans le superbe Château de François 1^{er} et qui se trouve à proximité immédiate de l'EHPAD. L'EHPAD comporte 60 places.

La Ferté-Milon abrite un joyau médiéval : les ruines d'une foreresse médiévale majestueuse. Nichée dans un écrin de verdure, entre les rives paisibles de l'Ourcq et les frondaisons majestueuses de la forêt de Retz, La Ferté-Milon vous invite à un voyage dans le temps. L'EHPAD est récent et comporte 68 places.

Oulchy le Château est un charmant village. L'EHPAD comporte 49 places. Il offre un environnement paisible, un rythme de travail moins stressant que dans les grandes zones urbaines et une meilleure qualité de vie au travail.

II. – Description du poste

Continuer en lien avec l'ARS et le Conseil départemental à diversifier l'offre des 3 EHPAD pour les rendre attractifs.

Poursuivre le développement des coopérations avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire.

Poursuivre les travaux en cours pour la constitution du « GTSMS Sud » en lien avec les autres EHPAD de la filière gériatrique Sud de l'Aisne.

Maintenir une prise en charge de qualité du résident.

Maintenir un climat social de qualité Mettre en place les plans d'actions.

III. – Profil recherché

Expérience budgétaire dans le suivi de plans d'actions de retour à l'équilibre financier. Les 3 établissements ont bénéficié d'aides financières dans le cadre de la commission départementale des établissements en difficultés et bénéficient pour deux d'entre eux de l'accompagnement du dispositif Perf'EHPAD.

Un cabinet conseil a réalisé un audit efficience et un accompagnement de la direction sur l'EHPAD d'Oulchy le Château récemment.

Qualités de manager.

Capacité en suivi de projet (travaux architecturaux en réflexion)

ANNEXE 3

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD Les Ceuls à Hérisson (Allier)

I. – Description de l'établissement

L'EHPAD est situé à Hérisson, un village de 700 habitants situé à 25 kms de Montluçon (Sous-préfecture de l'Allier) et à 20 km de l'autoroute A71 (autoroute Orléans/Clermont-Ferrand).

L'EHPAD présente une offre diversifiée dont une partie est tournée vers les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et leurs aidants, le plaçant en acteur médico-social ressource sur son territoire.

L'EHPAD s'inscrit également dans des projets d'amélioration de la prise en charge et d'ouverture de l'établissement sur son environnement :

- inscription dans un projet inter-EHPAD de mise en place d'une mallette bucco-dentaire porté par l'EHPAD de Cérilly ;
- inscription dans un projet de mise en place de la compétence infirmière de nuit en EHPAD mutualisée avec des EHPAD environnants, porté par l'EHPAD du Centre Hospitalier Cœur de Bourbonnais ;
- inscription dans un projet de télémedecine avec les EHPAD environnants construit autour du Centre Hospitalier de Montluçon-Néris-les-Bains.

Un des principaux enjeux pour l'EHPAD consiste en la consolidation de la mission de médecin coordonnateur et de la coordination de l'ensemble des professionnels de santé intervenant dans l'établissement, dont ceux à titre libéral, via la commission de coordination gériatrique.

Dans un contexte général de tensions en termes de recrutement, l'EHPAD devra aussi ancrer et déployer durablement les actions issues du projet TOTHEM, porté par l'ANFH, qui vise à répondre aux enjeux d'attractivité, de fidélisation et d'engagement des agents de la fonction publique hospitalière.

Un remaniement de l'organisation du travail, interdisciplinaire et adaptée aux réalités de terrain, accompagné de la modernisation des équipements et infrastructures font aussi partie des objectifs stratégiques du nouveau projet d'établissement.

L'EHPAD devra également participer à l'objectif de fluidification des parcours des personnes âgées et de leurs aidants.

II. – Description du poste

Le chef d'établissement est le garant de la conduite générale de l'établissement : ressources humaines, finances, management des équipes, communication interne et externe. Il veille à maintenir les équilibres financiers et à fidéliser les équipes médicales et paramédicales.

- il favorise l'intégration de l'établissement dans un tissu social, médico-social et sanitaire permettant une prise en charge globale et coordonnée des personnes accueillies ou accompagnées et de leurs familles.

Dans ce cadre il devra poursuivre le développement des coopérations avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux du territoire et évaluer les conventions existantes.

- il conduit la politique générale de l'établissement dans le cadre des politiques sociales, médico-sociales et sanitaires définies au plan national et territorial. Il devra élaborer un nouveau Projet d'Etablissement et s'inscrire dans les travaux relatifs au CPOM (2024) ;
- il met en œuvre une politique stratégique et opérationnelle de gestion des moyens humains et financiers de l'établissement pour répondre aux besoins des personnes accueillies. Il encadre des équipes pluridisciplinaires en favorisant le développement des compétences et savoir-faire des personnels dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences ;
- il développe une politique d'évaluation continue des bonnes pratiques.

L'autorisation prévoit :

Hébergement permanent : 94 lits dont 15 lits en unité protégée.

Hébergement temporaire : 2 lits en Unité protégée.

Accueil de jour alzheimer : 6 places.

PASA de 14 places.

III. – Profil recherché

Le candidat devra disposer d'une bonne aptitude managériale, d'aptitude au travail en équipe et à la concertation avec les acteurs du territoire.

Il dispose de capacités de négociation et de communication, ainsi que la capacité de se positionner en qualité de chef d'établissement dans le respect des règles et orientations fixées par les autorités.

Il maîtrise la gestion budgétaire et financière et la conduite de projet multipartenaires.

Maîtrises et/ou connaissances attendues :

- problématiques des personnes âgées dépendantes ;
- organisation du système de santé : filières, relation ville-hôpital, lien avec le 1^{er} recours, prévention, etc. ;
- fonctionnement des établissements médico-sociaux autonomes ;
- gestion administrative, financière et budgétaire ;
- bonne aptitude managériale, de travail en équipe et de conduite de projet ;
- gestion des ressources humaines / développement professionnel ;
- savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire ainsi que les recommandations des bonnes pratiques professionnelles ;

- capacité de négociation et de communication, aisance relationnelle ;
- capacité à développer et entretenir des partenariats avec les acteurs du territoire, aptitude à la concertation et à la conduite des projets multi partenariaux.

ANNEXE 4

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de la Direction Commune des EHPAD publics CANTAZUR (Cagnes-sur-Mer) et LA VENCOISE (Vence) (Alpes-Maritimes)

I. – Description de l'établissement

La direction commune des EHPAD publics de CANTAZUR (Cagnes-sur-Mer) et de LA VENCOISE (Vence) regroupe deux établissements sur trois sites d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, représentant une capacité globale d'environ 250 lits, complétée par des places d'accueil de jour et des dispositifs innovants d'accompagnement (CRT sur la Vençoise, ATHENA sur les deux établissements).

Depuis 2024, les établissements ont connu une transformation structurelle majeure, marquée par la définition d'une feuille de route stratégique, la mise en place d'organisations stabilisées et l'élaboration du projet d'établissement 2026-2031 en cours de finalisation.

Cette période a permis de restaurer une trajectoire financière maîtrisée, grâce notamment à un travail approfondi de sécurisation budgétaire et comptable.

L'établissement s'inscrit dans le dispositif national PERF EHPAD, traduisant une démarche structurée d'amélioration de la performance médico-économique. Dans ce cadre, un plan d'actions opérationnel pour 2026 est en cours d'élaboration, dans la continuité des plans de retour à l'équilibre engagés en 2024 et consolidés en 2025.

Les deux établissements se distinguent par des résultats globalement très satisfaisants dans le cadre l'évaluations HAS (évaluations pour les 2 établissements réalisées au 1^{er} trimestre 2026).

Les établissements ont engagé le déploiement de la méthodologie des Thérapies Non Médicamenteuses Personnalisées (TNMP) du Dr Bautrant, dans une logique d'individualisation renforcée des accompagnements. Cette démarche structurante est aujourd'hui consolidée et fait l'objet d'un processus de labellisation en cours.

Les établissements s'inscrivent dans une dynamique territoriale renforcée : structuration de partenariats avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux (notamment dans le cadre du Centre de Ressources Territorial) et participation active aux travaux de constitution d'un GTSMS avec les EHPAD autonomes du territoire.

II. – Description du poste

Le directeur ou la directrice assure la responsabilité de la direction commune des EHPAD de CANTAZUR et de LA VENCOISE.

A ce titre, il ou elle est garant de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie des établissements dans le cadre des politiques publiques nationales et territoriales.

Dans un contexte de structuration récente, ses missions principales consistent à :

- piloter la mise en œuvre du projet d'établissement 2026-2031 et les projets de service associés ;
- consolider la trajectoire financière issue du plan de retour à l'équilibre et mettre en œuvre les actions du dispositif PERF EHPAD ;
- encadrer et fédérer les équipes autour d'une organisation mutualisée et efficiente ;
- conduire le dialogue social dans un environnement marqué par des enjeux de transformation ;
- poursuivre le développement de l'offre (CRT, TNMP, dispositifs innovants, coopérations territoriales) ;
- engager les réflexions sur les investissements et restructurations nécessaires.

Le directeur veille à l'intégration des établissements dans leur environnement territorial et au développement des partenariats avec les acteurs du sanitaire, du médico-social, du domicile et les collectivités territoriales.

Le poste nécessite une forte capacité à conduire le changement, à gérer des situations complexes et à arbitrer dans un contexte contraint, notamment sur le plan financier.

III. – Profil recherché

Le poste s'adresse à un cadre de direction expérimenté, disposant d'une solide expertise dans le secteur médico-social.

Les compétences attendues sont notamment :

- maîtrise du pilotage stratégique et opérationnel d'établissements médico-sociaux ;
- expertise confirmée en gestion financière, notamment dans des contextes de redressement ou d'optimisation budgétaire ;
- aptitude avérée à la conduite du changement et à la structuration d'organisations multi-sites ;
- capacité à conduire un dialogue social exigeant et à fédérer les équipes ;
- expérience en développement de projets innovants (CRT, TNMP, coopération territoriale) ;

- connaissance approfondie des politiques publiques gérontologiques et du cadre réglementaire ;
- aptitude à travailler avec les autorités de tarification et de contrôle.

Une expérience réussie de direction dans un environnement complexe, incluant des enjeux de transformation organisationnelle et financière, est particulièrement appréciée.

ANNEXE 5

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Résidence La Pastourello » (Bouches du Rhône)

I. – Description de l'établissement

L'EHPAD public autonome La Pastourello, situé à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), bénéficie d'un environnement privilégié sur le site naturel de la Poudrerie.

Desservi par une gare SNCF et situé à proximité de Salon-de-Provence, Aix-en-Provence, Marseille et de l'aéroport Marseille-Provence, il constitue un acteur majeur de l'offre gérontologique du territoire de l'Étang de Berre.

L'établissement propose une offre médico-sociale diversifiée répondant aux besoins des personnes âgées dépendantes de l'EHPAD et au maintien à domicile.

Il dispose de 77 places d'hébergement permanent, 8 places d'hébergement temporaire, d'une chambre d'hébergement temporaire d'urgence, d'un accueil de jour de 6 places, d'un PASA et d'un PASA de nuit.

La Pastourello occupe une place stratégique dans l'organisation territoriale en étant porteur du dispositif d'astreinte infirmière de nuit, coporteur d'un Centre de Ressources Territorial (CRT) avec deux autres EHPAD et gestionnaire d'une équipe dédiée au relai à domicile, offrant des solutions de répit aux aidants. Ces dispositifs s'inscrivent pleinement dans les orientations nationales et départementales en faveur du parcours des personnes âgées.

Le projet d'établissement 2025-2029 et la dernière évaluation externe mettent en évidence une forte dynamique qualité, une gouvernance engagée et une réelle capacité d'innovation.

Les enjeux des prochaines années portent sur la consolidation de cette offre innovante, le développement des coopérations territoriales, la poursuite des démarches qualité et la modernisation du patrimoine, afin de maintenir la qualité de l'accompagnement et l'attractivité de l'établissement.

II. – Description du poste

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le chef d'établissement assure la direction générale de l'EHPAD La Pastourello et met en œuvre les orientations du Projet régional de santé (PRS) Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que les politiques nationales et départementales en faveur du bien vieillir, de la qualité des accompagnements et du soutien au maintien à domicile.

Il définit et pilote le projet d'établissement, veille à la qualité et à la sécurité des accompagnements, conduit la démarche d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques, et développe les coopérations avec les établissements sanitaires et médico-sociaux, les professionnels de santé, les collectivités et les partenaires du territoire.

Il assure la conduite stratégique et opérationnelle de l'établissement sur le plan financier, budgétaire et patrimonial, notamment par le pilotage de l'EPRD et de l'ERRD, le suivi de la performance financière, la mise en place d'outils de contrôle de gestion et le déploiement d'un programme d'investissements adapté aux besoins de modernisation de l'établissement.

Il conduit une politique ambitieuse de gestion des ressources humaines visant à renforcer l'attractivité, la fidélisation des professionnels et la qualité de vie au travail.

Il veille à l'amélioration continue de l'offre de soins et d'accompagnement, au développement des thérapies non médicamenteuses, à l'optimisation du PASA, ainsi qu'au pilotage des dispositifs innovants portés par l'établissement (CRT, astreinte infirmière de nuit, relai à domicile). Enfin, il assure le suivi des opérations techniques et patrimoniales, notamment la mise en œuvre de la garantie décennale et le traitement des dysfonctionnements affectant le bâtiment.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

Une expérience confirmée de direction ou de direction adjointe au sein d'un EHPAD public autonome ou d'un établissement social ou médico-social est fortement appréciée.

Une expérience dans le pilotage de dispositifs (CRT, accueil de jour, PASA, relai, tiers-lieu) et dans le développement de coopérations territoriales constitue un atout.

Une pratique avérée du management d'équipes pluridisciplinaires, de la conduite du dialogue social, de la gestion de projets, ainsi que de la gestion budgétaire et financière et des relations avec les autorités de tarification et de contrôle (ARS et Conseil départemental) est recherchée.

Connaissances particulières requises / prévues :

Le candidat maîtrise la réglementation applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux, les politiques publiques relatives au grand âge, ainsi que les orientations du PRS et les dispositifs favorisant le maintien à domicile et la fluidité des parcours. Il possède une bonne connaissance des règles budgétaires et comptables, des démarches d'évaluation, de qualité, de gestion des risques et de la gouvernance des établissements publics autonomes.

Une bonne connaissance de la fonction publique, de la gestion des ressources humaines et des enjeux liés à l'attractivité des métiers est attendue.

Une sensibilité aux enjeux patrimoniaux et à la conduite de programmes d'investissement constitue également un atout.

Compétences professionnelles requises / prévues.

Le directeur est en capacité de définir une stratégie d'établissement en cohérence avec les besoins du territoire et de piloter une offre médico-sociale diversifiée.

Il sait conduire les transformations organisationnelles, développer les coopérations territoriales dans le cadre du GTSMS en cours de constitution et consolider les dispositifs portés par l'établissement, notamment le CRT, l'astreinte IDE de nuit, le relayage et le projet de tiers-lieu.

ANNEXE 6

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD de Meymac (Corrèze)

I. – Description de l'établissement

L'EHPAD public autonome de Meymac constitue un acteur majeur de l'offre médico-sociale sur un territoire rural vieillissant. Doté de 80 places d'hébergement permanent, d'un PASA de 14 places et de 6 places d'accueil de jour, il répond aux besoins croissants d'accompagnement des personnes âgées dépendantes, notamment atteintes de troubles neurocognitifs. Son taux d'occupation supérieur à 99 % confirme son rôle essentiel et son attractivité sur le territoire.

Les principaux enjeux de l'établissement portent sur l'adaptation de l'offre aux évolutions du grand âge, la sécurisation des parcours de soins grâce aux coopérations renforcées avec les acteurs sanitaires du territoire, l'attractivité des professionnels dans un contexte de tensions de recrutement, ainsi que la poursuite de la démarche qualité engagée. L'établissement est également engagé dans des transformations structurantes avec la mise en œuvre de la réforme des GTSMS à l'horizon 2027, la poursuite d'un programme d'investissement visant à améliorer les conditions d'accueil et de travail, et une réflexion sur l'adaptation de l'habitat aux besoins futurs des personnes âgées.

II. – Description du poste

Le chef d'établissement assure la direction générale de l'EHPAD de Meymac et garantit la mise en œuvre du projet d'établissement dans le respect des orientations des autorités de tarification et de contrôle. Il pilote l'ensemble des ressources humaines, financières, techniques et logistiques afin d'assurer la qualité de l'accompagnement des résidents et la continuité des soins.

Il définit et conduit la stratégie de l'établissement en veillant à son inscription dans l'offre médico-sociale territoriale et au développement des coopérations avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux. Il anime la démarche qualité, la gestion des risques et la politique de bientraitance, tout en garantissant l'adaptation des organisations aux besoins des personnes âgées accueillies.

ANNEXE 7

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Pierre Guilbaud » (Creuse)

I. – Description de l'établissement

Une ambition forte pour un EHPAD durable, innovant et ancré dans son territoire

Face aux défis démographiques, financiers et organisationnels, l'établissement s'engage dans une dynamique de transformation visant à garantir sa pérennité, renforcer la qualité de l'accompagnement et répondre toujours mieux aux besoins du territoire.

La résidence « *Pierre Guilbaud* », d'une capacité totale de 80 lits dont 16 places en unité sécurisée, a été entièrement restructurée en 2012.

L'établissement travaille en partenariat avec le CHS de Saint-Vaury ce qui permet l'accueil et la prise en charge en appartement thérapeutique de 3 résidents (au sein des anciens pavillons de la structure). L'accueil de ce profil de résident peut être un axe de développement pour l'établissement.

L'établissement entend également adapter son offre d'hébergement et d'accompagnement en lien étroit avec les élus, le Conseil départemental et l'ARS afin d'anticiper les évolutions démographiques et les nouveaux besoins du territoire.

Une veille active permettra de saisir les opportunités de financement, d'innovation et de développement offertes par les appels à projets et dispositifs d'accompagnement.

II. – Description du poste

La directrice/le directeur aura comme principaux enjeux de :

- sécuriser l'équilibre financier grâce à un pilotage rigoureux, une optimisation des ressources et une amélioration continue de la performance ;
- moderniser l'organisation interne afin de gagner en efficacité, valoriser les compétences des équipes et améliorer la qualité du service rendu aux résidents ;
- développer les coopérations territoriales avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et les collectivités pour construire des parcours plus fluides et mutualiser les moyens ;
- actualiser le projet d'établissement pour l'adapter aux évolutions réglementaires, aux attentes de la population et aux orientations des partenaires institutionnels ;
- préparer l'avenir à travers une stratégie patrimoniale ambitieuse intégrant modernisation des locaux, transition énergétique et attractivité de l'établissement ;
- renforcer la visibilité et le rôle de proximité de l'EHPAD, acteur essentiel de la vie locale et du soutien aux personnes âgées.

La directrice/le directeur développera également une dynamique d'équipe au sein de l'établissement afin de valoriser le travail des agents et l'établissement. Elle/il s'assurera du déploiement d'une politique RH en adéquation avec les besoins. Un travail d'actualisation et de formalisation des différents protocoles devra également être mené.

III. – Profil recherché

Capacité à assurer la direction d'établissements médico-sociaux et favoriser une dynamique d'équipe.
Connaissances budgétaires, financières et fonctionnelles concernant les établissements médico-sociaux.
Assurer une vigilance financière.
Capacité à mener des projets pour instiller une dynamique au sein de l'établissement.
Développer les partenariats et les complémentarités.

ANNEXE 8

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de la Fondation de Selves (Dordogne)

I. – Description de l'établissement

La FONDATION DE SELVES est gestionnaire de 4 ESMS en Dordogne, sur le secteur de SARLAT-LA-CANEDA :

(*) SESSAD situé à TERRASSON-LA-VILLEDIEU : Agrément de 15 places, file active de 22 accompagnements.

(*) IME situé à SARLAT : Agrément de 50 places dont 40 en internat.

(*) FOYER DE SELVES (compétence Conseil départemental) situé à SARLAT : 20 places en internat et 2 places en accueil de jour. Accueil des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé.

(*) FOYER D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE FIPS (compétence Conseil départemental) situé à SARLAT : 32 places. Le FIPS accompagne 32 adultes reconnus travailleurs handicapés par la CDAPH. Le champ d'action de l'équipe du FIPS est la recherche de la meilleure solution individualisée qui permettra aux bénéficiaires d'accéder à une insertion sociale et/ou professionnelle autonome.

La FONDATION DE SELVES est un des opérateurs pivot dans la prise en charge du handicap enfants et adultes sur le territoire de proximité du Périgord Noir et le département de la Dordogne.

Il devra continuer à s'inscrire dans les dynamiques de coopérations afin de garantir la fluidité du parcours de la personne en situation de handicap, dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) : participation au dispositif d'orientation permanent (DOP) et à l'accueil de situations complexes et/ou critiques ; appuyer le changement, l'adaptation et l'évolution des pratiques professionnelles dans une logique de parcours, promouvoir la dynamique d'accompagnement par les pairs.

II. – Description du poste

Outre les missions inhérentes à la fonction de directeur (stratégie, organisation, coordination et conduite générale de l'établissement), celui-ci devra s'attacher à :

- développer lorsque cela est possible et répond aux besoins de l'utilisateur l'insertion dans le milieu ordinaire (sociale, professionnelle, culturelle, scolaire...);
- développer les coopérations et les partenariats avec les acteurs du territoire ;
- participer aux instances (GCS santé mentale, CLS, RAPT...);
- participer aux groupes de travail du secteur handicap au niveau départemental ;
- engager une réflexion et être force de proposition en matière d'adaptation de l'offre aux besoins ;
- mettre en œuvre le(s) Plans Pluriannuels d'Investissement ;
- gérer le suivi des travaux de l'hôtel à VITRAC acheté dans le but d'y installer le foyer de vie ;
- restructurer l'ancien foyer de vie afin d'y accueillir l'administration ;
- mener une réflexion sur une nouvelle organisation administrative ;
- mener une réflexion à long terme sur l'avenir du site lié à un bail emphytéotique.

Et de manière plus générale, s'engager dans un processus dynamique de réponse aux divers appels à candidatures et appels à projets proposés, de coopération renforcée au travers de la réponse accompagnée pour tous, et d'une participation active au contrat local de santé du territoire et aux différents groupes de travail existant sur le territoire de proximité.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

- stabilité dans le poste ;
- dynamisme et prise d'initiatives ;
- rigueur et professionnalisme ;
- Maîtrise des relations avec :
 - * les résidents et usagers accompagnés ;
 - * les familles ;
 - * l'ensemble des professionnels ;
 - * les partenaires.

Connaissances particulières requises / prévues (en lien avec les spécificités du poste) :

- connaissance de la réglementation médico-sociale ;
- connaissances juridiques.

Compétences professionnelles requises / prévues (en lien avec les spécificités du poste) :

- compétences en matière de management ;
- compétences budgétaires et financières ;
- compétences en matière de qualité/sécurité
- capacité au travail en équipe ;
- aptitude à fixer des objectifs, les suivre et les évaluer dans leur réalisation ;
- capacité d'écoute et de négociation.

ANNEXE 9

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD Carsac-Aillac (Dordogne)

I. – Description de l'établissement

L'EHPAD public autonome de Carsac-Aillac est un établissement médico-social relevant de la fonction publique hospitalière, accueillant des personnes âgées dépendantes. D'une capacité de 106 places d'hébergement permanent, il est implanté au cœur d'un territoire rural marqué par une proportion élevée de personnes âgées et des besoins croissants en accompagnement de la perte d'autonomie.

En tant qu'établissement public autonome, il dispose d'une gouvernance propre et s'inscrit dans les politiques publiques de santé portées par l'ARS et le Conseil départemental. Il contribue activement à l'offre territoriale médico-sociale, en articulation avec les établissements sanitaires, les professionnels libéraux, ainsi que les dispositifs de coordination (DAC, filière gériatrique, CPTS).

Les enjeux principaux portent sur :

- > l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des accompagnements ;
- > l'adaptation de la prise en charge à des résidents de plus en plus dépendants et polypathologiques ;

- > le renforcement de l'attractivité des métiers et la stabilisation des équipes ;
- > l'inscription dans les coopérations territoriales et les parcours de santé.

II. – Description du poste

Le directeur ou la directrice assure la direction générale de l'établissement dans le cadre des missions définies par le code de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles.

Il/elle pilote le projet d'établissement et garantit la mise en œuvre des orientations stratégiques arrêtées par les autorités de tutelle.

A ce titre, il/elle :

- définit et met en œuvre la stratégie de l'établissement, en lien avec les partenaires institutionnels ;
- garantit la qualité, la sécurité et la bientraitance dans l'accompagnement des résidents ;
- assure la gestion budgétaire, financière et des ressources humaines dans un contexte contraint ;
- encadre et anime les équipes pluridisciplinaires et favorise la qualité de vie au travail ;
- conduit les projets d'évolution et d'adaptation de l'offre ;
- développe les coopérations territoriales et les partenariats ;
- veille au respect du cadre réglementaire et à la gestion des risques ;
- représente l'établissement auprès des autorités, des familles et des partenaires.

Le/la directeur(trice) exerce ses fonctions en lien étroit avec le conseil d'administration et les autorités de tarification et de contrôle.

III. – Profil recherché

Le poste s'adresse prioritairement à un directeur ou une directrice issu(e) du corps des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S), disposant d'une expérience confirmée en direction d'établissement public.

Compétences attendues :

- solide connaissance du fonctionnement des établissements publics de santé et médico-sociaux ;
- maîtrise des politiques publiques de santé, d'autonomie et du cadre réglementaire ;
- compétences avérées en gestion budgétaire, financière et ressources humaines ;
- capacité à piloter des projets stratégiques et à accompagner le changement ;
- aptitudes managériales et capacité à fédérer les équipes ;
- sens du service public, du dialogue social et du partenariat territorial.

Expérience :

- expérience significative sur des fonctions de direction ou de direction adjointe en établissement sanitaire, social ou médico-social ;
- expérience en gestion d'équipes et conduite de projets.

ANNEXE 10

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EPA Centre d'Ailhaud Castelet (ITEP+SESSAD) (Dordogne)

I. – Description de l'établissement

Le centre d'Ailhaud Castelet se compose de deux services :

- institut thérapeutiques, éducatifs et pédagogique : 40 places de 5 à 20 ans ;
- service d'éducation spécialisé de soins à domicile (SESSAD) : 85 places dont 65 « déficients auditifs et déficients visuels » et 20 « difficultés psychologiques avec troubles du comportement ». Le service dispose d'un agrément pour des plans de compensation du handicap (PCH) pour des adultes de 20 à 60 ans. La structure est dotée d'un service d'évaluation de diagnostic pour les déficients auditifs (0 à 20 ans) et les déficients visuels (0 à 99 ans).

Le CAC présente la particularité d'être le seul ITEP public du département avec une telle amplitude d'âge et sans hébergement.

Le SESSAD déficients sensoriels est le seul du département également.

II. – Description du poste

Au CAC, le directeur est chargé de la conduite générale de l'établissement dans les domaines sanitaire, social et médico-social, de l'animation et de la coordination des actions, du management et de la gestion des ressources humaines de l'établissement et de l'évaluation des politiques et des actions conduites dans le cadre du projet d'établissement.

Il est responsable de la bonne marche de l'établissement et assure sa gestion administrative et financière. Il est ordonnateur des dépenses. Il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de vie civile. Il assure la préparation et coordonne la mise en œuvre des délibérations de Conseil d'Administration. Il recrute et nomme les personnels de l'établissement, à l'exception des personnels de direction.

Il élabore et met en œuvre le projet d'établissement et le projet éducatif dans le cadre de la mission du service public dévolue au CAC.

Les principales missions du directeur sont les suivantes :

- rendre compte des décideurs ;
- mettre en œuvre le projet d'établissement ;
- veiller au bon fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- organiser et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de la structure ;
- construire et mettre en œuvre, en relais avec l'équipe de cadres, les actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques de l'établissement ;
- assurer le fonctionnement administratif, financier et technique de la structure ;
- garantir la mise de la démarche d'amélioration continue de la qualité et la démarche d'évaluation ;
- garantir le respect des droits des usagers ;
- garantir le respect des droits et la sécurité des personnels de l'établissement ;
- représenter l'établissement auprès des différents partenaires ;
- fixer des objectifs à l'encadrement intermédiaire et en évaluer les résultats.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

- stabilité dans le poste ;
- dynamisme et prise d'initiatives ;
- rigueur et professionnalisme ;
- Maîtrise des relations avec :

Les résidents et les familles ;

Le personnel médical et paramédical ;

Les autres structures du département ;

L'autorité de tarification ;

Connaissances particulières requises/prévues :

- bonne connaissance de la réglementation médico-sociale ;
- sens de la diplomatie ;
- capacité à négocier, notamment avec les partenaires sociaux ;

Compétences professionnelles requises/prévues :

- compétences en matière de management ;
- compétences budgétaires et financières ;
- capacité à travailler en équipe ;
- aptitude à fixer des objectifs, à les suivre puis à évaluer leur réalisation.

ANNEXE 11

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD de Blamont - Etablissement départemental (Doubs)

I. – Description de l'établissement

Les 2 établissements sont situés au nord-Est du Département du Doubs.

Les villes proches sont Montbéliard, Pont de Roide et Audincourt.

Les 2 établissements sont éloignés par 45 km soit 37 minutes en voiture.

Les établissements comptabilisent :

EHPAD de Blamont :

- 156 lits d'hébergement permanent ;
- 2 lits d'hébergement temporaire ;
- 6 places d'Accueil de jour.

EHPAD de l'Isle sur le Doubs : 57 lits d'hébergement permanent.

De nombreux partenariats sont en place et l'EHPAD participe à la filière gériatrique.

II. – Description du poste

Stratégie :

La stratégie des 2 EHPAD est basée en particulier sur la professionnalisation des équipes et la qualité de vie au travail, ainsi que l'organisation du travail et les mutualisations développées entre les 2 établissements, permettant de faire face aux fortes tensions sur les ressources humaines que connaît le secteur médico-social, accentuées par la proximité de la Suisse.

Les principaux projets à conduire sont :

Améliorer l'équilibre financier des établissements.

Actualiser les Projets d'établissements finalisés en 2024.

L'actuelle directrice est vice-présidente du CPTS Avenirs Santé (des 58 communes du Pays Montbéliard Agglomération (Hors Montbéliard et sa couronne).

Principaux projets à conduire : Suivi des CPOM et du plan d'action des évaluations.

Recrutement d'un médecin coordonnateur sur l'EHPAD de Blamont.

Projet de constitution de GCSMS ou GTSMS entre les 2 établissements avec une possibilité d'intégrer d'autres EHPAD.

Projet de transformer les locaux de l'ancienne chapelle désacralisée en accueil de jour au rez-de-chaussée et entrée séparée sur l'EHPAD de Blamont.

Ouverture des EHPAD sur l'extérieur.

Coordination externe : poursuivre les coopérations, notamment avec l'hôpital (sortie d'hospitalisation), l'HAD...
Conduite générale de l'établissement :

Favoriser l'attractivité et la fidélisation des personnels médicaux (permanence médicale) et non médicaux.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

- expérience dans la gestion d'un établissement médico-social ;
- expérience dans la conduite de projets. Connaissances particulières requises/prévues : (en lien avec les spécificités du poste) ;
- pilotage financier des EHPAD ;
- règle de gestion des ressources humaines. Compétences professionnelles requises/prévues : (en lien avec les spécificités du poste) ;
- aptitude au management opérationnel de proximité ;
- aptitude au pilotage financier ;
- aptitude à la conduite du dialogue social ;
- capacité à négocier et à créer des partenariats avec les acteurs du territoire.

ANNEXE 12

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Résidence du parc » à Audincourt (Doubs)

I. – Description de l'établissement

EHPAD monosite autonome situé en milieu urbain mais bénéficiant néanmoins d'un cadre arboré, à proximité de forêt.

Desserte routière (proximité A36) et transport en commun. Gare TGV à 30 mn.

La ville d'Audincourt est située dans le Pays de Montbéliard Agglomération, dans le Nord Franche-Comté, région Bourgogne Franche-Comté.

Le Pays de Montbéliard représente un bassin de population d'environ 139 000 habitants, la commune d'Audincourt recense environ 14 000 habitants.

Le territoire est doté d'un hôpital MCO à 20 mn environ, d'une clinique, de plusieurs structures SMR et USLD.

L'établissement comptabilise 115 places dont :

- 26 places d'unité de vie protégée ;
- 89 places d'hébergement permanent, dont un PASA de 14 places ;
- 5 places d'hébergement temporaire.

L'établissement ne subit pas de concurrence malgré 3 EHPAD sur Montbéliard.

Le bâti date de 2012.

De nombreux partenariats sont en place.

Projet d'intégration au GHT Nord Franche-Comté porté par l'Hôpital Nord Franche-Comté ou GTSMS.

II. – Description du poste

Stratégie :

Les principaux projets à conduire sont :

- * Le déploiement de l'intégration au GHT ou GTSMS
- * La renégociation du CPOM
- * La réécriture du projet d'établissement
- * Le suivi du plan d'actions issu de l'évaluation externe et de l'inspection de 2025
- * Le suivi financier régulier de l'EHPAD avec les autorités administratives
- * Le suivi de la démarche « grappe ESMS numérique »
- * le suivi du contentieux malfaçon sur le bâtiment

Organisation :

Le directeur est accompagné par un médecin coordonnateur salarié, une cadre supérieure de santé, un responsable qualité, un responsable logistique, animation, financier et achats, RH.

Coordination externe : poursuivre les coopérations, notamment avec l'hôpital (sortie d'hospitalisation), l'HAD.

Conduite générale de l'établissement :

Favoriser l'attractivité et la fidélisation des personnels médicaux (permanence médicale) et non médicaux.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelles requise :

- expérience dans la gestion d'un établissement médico-social ;
- expérience dans la conduite de projets.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- pilotage financier des EHPAD ;
- règle de gestion des ressources humaines.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- aptitude au management opérationnel de proximité ;
- aptitude au pilotage financier ;
- aptitude à la conduite du dialogue social ;
- capacité à négocier et à créer des partenariats avec les acteurs du territoire.

ANNEXE 13

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD Martial Taugourdeau à Fontaine la Guyon et l'établissement public intercommunal à Courville sur Eure, direction commune (Eure-et-Loir)

I. – Description de l'établissement

Etablissements situés en zone rurale à 18 et 20 km de CHARTRES, desservis par une route nationale.

L'EHPAD de FONTAINE la GUYON dispose de 80 lits dont un PASA de 14 places.

EPI de COURVILLE sur EURE dispose de 84 lits dont un PASA de 14 places et une unité protégée de 12 places.

L'EHPAD et l'EPI sont adhérents à 1 GCSMS regroupant les EHPAD publics d'Eure-et-Loir.

L'EHPAD et l'EPI bénéficient d'un climat social sain et d'une situation budgétaire maîtrisée.

II. – Description du poste

Le poste de direction commune de l'EHPAD de FONTAINE la GUYON et de l'EPI de COURVILLE sur EURE.

Le directeur sur site a la charge de la conduite générale de l'établissement, met en œuvre le projet d'établissement et coordonne les coopérations tant internes qu'externes.

Les principaux projets à conduire sont :

- évaluations externes en 2027 et 2028 ;
- mise en œuvre du projet d'établissement 2025-2029 (Courville) ;
- mise à jour des documents de la loi 2002-2 (Fontaine) ;
- développement des partenariats ;
- diversifier l'offre de services (AAC, AAP...) ;
- partenariat avec le CRT à développer.

III. – Profil recherché

Les compétences suivantes sont recherchées :

- stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière) ;
- organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...) ;
- coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation...) ;
- conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...).

ANNEXE 14

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD La Forêt à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir)

I. – Description de l'établissement

La commune de Châteauneuf en Thymerais se situe entre la ville de Chartres et la ville de Dreux.

L'établissement est situé au centre-ville en face d'un grand parking avec toutes les commodités. Il existe un parking privé pour le personnel.

L'EHPAD dispose de 97 places d'hébergement dont 14 lits en unité protégée.

Pas de PASA ni d'accueil temporaire.

L'EHPAD est adhérent à 1 GCSMS regroupant les EHPAD publics d'Eure-et-Loir.

L'EHPAD bénéficie d'un climat social saint et d'une situation budgétaire maîtrisée.

II. – Description du poste

Le poste de direction de l'EHPAD « la Forêt » de CHÂTEAUNEUF en THYMERAIIS

Le directeur sur site est en charge de la conduite générale de l'établissement, met en oeuvre le projet d'établissement et coordonne les coopérations tant internes qu'externes.

Les principaux projets à conduire sont :

- diversifier l'offre de services (AAP, AAC...) ;
- partenariat avec le CRT à développer ;
- développement des partenariats avec les acteurs du territoire ;
- mettre en œuvre les fiches actions en cours ou non traitées du CPOM, arrivé à échéance le 31/12/2025 (avenant de prolongation).

III. – Profil recherché

Les compétences suivantes sont recherchées :

- stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière) ;
- organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...) ;
- coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation...) ;
- conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...)

ANNEXE 15

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EPSMS Les Horizons au Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine)

I. – Description de l'établissement

L'EPSMS « Les Horizons » est issu de la transformation du Centre hospitalier de Grand Fougeray, historiquement doté d'un service SMR polyvalent de 21 lits, fermé en mai 2025. Il s'agit d'un groupement de 3 sites : 2 EHPAD respectivement situés à Grand Fougeray et Langon, et un foyer de vie situé à Saint-Sulpice des Landes (ancienne structure associative fusionnée le 1^{er} juillet 2023). L'établissement relève de la filière gériatrique du Centre Hospitalier Intercommunal Redon Carentoir. Il est situé sur le périmètre géographique d'intervention de l'association Hospitalisation à Domicile HAD 35 pour Grand Fougeray et Ploërmel pour Langon. L'établissement a adhéré au GCSMS Noésis en janvier 2026.

Le CPOM a été signé en 2025.

La coupe PATHOS est prévue le 30 novembre 2026, et le GMP le 7 décembre 2026.

Historiquement les coupes validées montrent les résultats suivants :

- PMP : 270 ;
- GMP : 770.

II. Description du poste

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

Mettre en oeuvre le projet d'établissement sur les différents sites.

Mettre en oeuvre les actions du CPOM.

Assurer la continuité d'activité des autorisations de l'établissement.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...).

2 AAH qui ont délégation de signature : responsable RH et responsable du foyer de vie.

Encadrement soignant et socio-éducatif.

Equipe administrative étayée.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation...).

Participer aux travaux menés par la filière gériatrique portée par le Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir.

Etre partie prenante du GCSMS Noésis (futur GTSMS).

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...).

Fidéliser les équipes en place grâce à une réorganisation du travail en EHPAD.

Rétablir la situation financière de l'établissement et mener des actions pour maintenir un bon climat social dans l'établissement.

Principaux projets à conduire :

Réorganisation du travail en EHPAD Poursuite de la transformation de l'offre.

Mise en oeuvre des actions fixées dans le CPOM.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

- un travail de partenariat, notamment avec les acteurs sanitaires, ambulatoires et médico sociaux du périmètre ;
- une rigueur dans le suivi budgétaire et financier des établissements ;
- une conduite du dialogue social et une aptitude à mener des actions pour maintenir un bon climat social dans l'établissement.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- connaissances budgétaires et financière des établissements ;
- connaissances des modes de gestion du secteur hospitalier public ;
- connaissances approfondies des politiques sociales ;
- connaissance des populations et de leurs attentes ;
- techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- connaissances managériales, sens de l'écoute, compétences relationnelles avec les familles, les résidents, sens de l'organisation, résolution de problèmes, d'incidents indésirables, participation aux réseaux locaux ;
- savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire et les grandes priorités sanitaires, médico-sociales et sociales nationales et territoriales ;
- avoir une vision stratégique des évolutions du système sanitaire, social et médico-social et savoir positionner l'établissement dans des réseaux de santé publique ou médico-sociaux au sein du territoire ;
- savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur une capacité de jugement ;
- savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons ;
- savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes ;
- savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents ;
- savoir susciter l'adhésion des équipes en interne comme de celui des

ANNEXE 16

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « les colombes » (Isère)

I. – Description de l'établissement

Etablissement avec de nombreux atouts mais qui doit conforter sa situation financière ;

- établissement bien implanté sur son territoire
- de nombreux partenaires ;

- poursuivre les actions notées au projet d'établissement (période 2020-2025) et envisager un nouveau projet d'établissement ;
- poursuivre les actions prévues au CPOM (période 2025-2029) ;
- surveillance renforcée de la situation financière et suivi régulier du plan d'actions de retour à l'équilibre financier ;
- mener le plan d'action de retour à l'équilibre en s'appuyant sur l'accompagnement proposé en 2026 par l'ANAP (dispositif Perf EHPAD) ;
- poursuite du plan d'actions de la qualité et le plan d'actions de retour à l'équilibre financier ;
- adhésion de l'EHPAD au GTSMS GENI (Groupement EHPAD Nord Isère) ; convention constitutive à finaliser ;
- dans le cadre du GTSMS ou de partenariats avec d'autres EHPAD, les logiciels métiers (Planning, paie, Finances...) seraient à repenser et/ou mutualiser ;
- le déploiement du projet d'établissement et du CPOM ; l'actuel projet d'établissement étant arrivé à échéance, un nouveau projet serait à élaborer ;
- mise en œuvre, poursuite et suivi des travaux identifiés par l'audit bâtiment réalisé en 2023, en lien avec COLL'in ;
- mise en œuvre des actions identifiées par l'audit restauration réalisé en octobre 2025 ;
- mise en œuvre des actions identifiées par l'audit cybersécurité réalisé fin 2024.

II. – Description du poste

Stratégie :

- établissement bien implanté sur son territoire ;
- de nombreux partenaires ;
- poursuivre les actions notées au projet d'établissement (période 2020-2025) et envisager un nouveau projet d'établissement ;
- poursuivre les actions prévues au CPOM (période 2025-2029) ;
- surveillance renforcée de la situation financière et suivi régulier du plan d'actions de retour à l'équilibre financier.

Organisation :

- cadre de santé (prise de fonctions en juin 2026 suite au départ en retraite de la précédente cadre) ;
- responsable RH (Adjoint des Cadres) ;
- responsable Comptabilité/Finances (Adjoint des Cadres nommée en juillet 2026) ;
- 2 adjointes administratives ;
- responsable maintenance ;
- maîtresse de maison ;
- animatrice.

Equipe stable.

Nota. – ressources bénévoles diverses avec existence d'une Association des Familles (AINEVASION), très dynamique sur laquelle l'EHPAD peut s'appuyer.

+ Equipe Team Snoe + divers bénévoles (yoga...)

Coordination externe et interne :

- collaboration avec COLL'in, communauté de communes ;
- établissement implanté sur les réseaux locaux ;
- implantation et collaboration sur les filières gériatriques de Bourgoin et de Vienne ;
- partenariats avec autres EHPAD + convention avec Résidence autonomie du territoire.

Conduite générale de l'établissement :

- fonctionnement régulier de l'ensemble des instances (CA / CSE / CVS) ; dialogue social de qualité avec les représentants du personnel ;
- mise à jour du DUERP en mai 2026 ;
- l'établissement s'inscrit dans un plan de retour à l'équilibre financier du fait d'une situation financière dégradée et d'une insuffisance de trésorerie avec impossibilité de recourir à une ligne de trésorerie.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

L'emploi, s'adresse à un DESSMS ayant de bonnes connaissances dans les différents domaines de gestion

Qualités requises :

- vision stratégique et prospective ;

- capacité au management participatif tout en mettant du cadre ;
- capacité d'analyse, de synthèse, d'anticipation et de réponse à des problématiques complexes ;
- capacité d'écoute et dialogue social de qualité, reconnue et éprouvée ;
- communication adaptée à l'intérêt des personnes accueillies, des usagers, des professionnels et bénévoles ;
- compréhension et écoute du terrain ;
- sens de l'intérêt général ;
- résistance au stress.

Connaissances particulières requises / prévues :

- connaissances du secteur médico-social, son écosystème tant dans le champ du handicap que dans celui des personnes âgées ;
- savoir adapter son établissement aux contraintes budgétaires et financières dans un objectif de maintien de la qualité ;
- élaborer et exécuter le budget de l'établissement ;
- connaissances en Ressources Humaines et dialogue social ;
- connaissances en logistique hôtelière et maintenance ;
- négociation, gestion des conflits ;
- maîtrise des outils bureautiques.

Compétences professionnelles requises / prévues :

- capacités à définir et piloter des objectifs stratégiques ;
- capacités de décision et d'arbitrage ;
- capacités de négociation en interne et externe ;
- capacités à prendre en compte les enjeux liés aux spécificités de chaque établissement ;
- maîtrise de la communication ;
- sens de l'information ;
- animation, coordination, motivation, évaluation des équipes ;
- capacité à fédérer ;
- capacité à déléguer.

ANNEXE 17

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD de Castelmoron sur Lot et EHPAD de Clairac (Lot-et-Garonne)

I. – Description de l'établissement

Direction commune :

EHPAD de Castelmoron-sur-Lot :

101 lits d'hébergement permanent avec un PASA de 12 places.

SSIAD de 26 places.

Parc de 4 logements pour personnes âgées en perte d'autonomie.

Président du Conseil d'Administration : Mr MARROT Daniel, Maire de Castelmoron sur Lot.

EHPAD de Clairac :

60 lits d'hébergement permanent.

Président du Conseil d'Administration : Mme BAYLE Emilie, Maire de Clairac.

Organigramme :

1 directeur.

1 FF directrice adjointe (attachée principale d'administration hospitalière).

Informations stratégiques :

La direction commune de ces deux établissements doit permettre une optimisation des ressources et compétences.

L'inscription des Ehpads dans des dynamiques territoriales avérées, ouverts sur l'environnement et développant des actions et des prises en charge coordonnées avec des acteurs du domicile dans le cadre du parcours de santé des personnes âgées.

L'investissement dans des actions d'amélioration de la qualité et de sécurité de l'accompagnement et des soins.

La déclinaison d'actions de prévention.

Pour l'Ehpads « Les Capucins » à Clairac, la rénovation de l'établissement reste une priorité.

PRS et SROMS :

Objectifs et plan d'action à décliner :

Structurer la prise en charge de la personne âgée dans une logique de continuité des soins et de parcours.

Promouvoir les bonnes pratiques et la démarche qualité en établissement médico-social.

Promotion de la bientraitance.

Développement de la prévention avec les établissements centres de ressources.

Situation géographique :

Lot-et-Garonne (47) en milieu rural, à équidistance des trois agglomérations principales du département (Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot).

Les établissements sont situés à proximité de l'axe autoroutier Bordeaux (1 h 15) – Toulouse (1 h 45).

Gares ferroviaires de Tonneins à 15 min. et d'Agen à 35 min. (liaison TGV avec Bordeaux/Toulouse à 1 heure et Paris à 4 heures).

II. – Description du poste

Le chef d'établissement assure la direction commune des EHPAD de Castelmoron-sur-Lot et de Clairac ainsi que du SSIAD associé. Il garantit le bon fonctionnement des structures à travers le pilotage stratégique, la gestion financière, administrative et des ressources humaines, le management des équipes et le développement des partenariats territoriaux.

Ses principales missions consistent à actualiser les projets d'établissement en fonction des besoins du territoire, renforcer les coopérations avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et institutionnels (ARS, Conseil départemental, hôpitaux, CPTS, DAC) et assurer la pérennité économique des établissements. Dans ce cadre, le retour à l'équilibre financier constitue une priorité majeure, reposant sur la maîtrise des dépenses, l'optimisation des ressources, la recherche de financements complémentaires et la sécurisation des investissements.

Il pilote également l'harmonisation des pratiques de management, des procédures et des outils de gestion entre les deux EHPAD et le SSIAD, met en place des indicateurs de suivi de l'activité, de la qualité, des ressources humaines et des finances, et veille à l'adaptation permanente des organisations aux besoins des usagers.

Le poste s'inscrit dans un environnement partenarial développé, notamment avec le GCSMS 47, l'HAD 47, les centres hospitaliers du territoire, les dispositifs de santé mentale, les équipes mobiles spécialisées et plusieurs collectivités locales.

L'encadrement repose sur une cadre de santé/IDEC dans chaque établissement et une psychologue mutualisée. Le poste de médecin coordonnateur est actuellement vacant. Les fonctions administratives sont organisées autour d'équipes dédiées aux ressources humaines, finances, comptabilité, achats, travaux et gestion des dossiers résidents, avec plusieurs fonctions mutualisées entre les deux sites.

Les principaux projets à conduire sont la participation à la constitution du futur Groupement Territorial Social et Médico-Social (GTSMS), le projet de réhabilitation complète ou de reconstruction de l'EHPAD de Clairac. Les enjeux prioritaires portent ainsi sur la transformation de l'offre, le renforcement des coopérations territoriales et le retour durable à l'équilibre financier des établissements.

III. – Profil recherché

Le candidat dispose d'une parfaite connaissance des acteurs institutionnels et locaux du secteur sanitaire et médico-social et maîtrise la législation et la réglementation relative aux établissements pour personnes âgées.

Il maîtrise le management d'équipes pluridisciplinaires et sait fédérer son équipe autour de projets.

Il fait preuve de dynamisme et de sens des responsabilités, en particulier dans les relations avec les résidents et leurs familles.

Expérience professionnelle appréciée :

Une première prise de fonctions sur un poste de chef d'établissement pourra être étudiée.

Il est attendu :

Stabilité dans le poste.

Dynamisme et prise d'initiatives.

Maîtrise des relations avec les résidents, les familles, le personnel médical et paramédical.

Coopération avec les structures du territoire.

Le candidat devra faire preuve de pratiques managériales adaptées à la conduite du changement et de compétences solides en matière de gestion financière et économique.

Des aptitudes au dialogue et à l'animation sont nécessaires pour maintenir un climat social sain mais également pour mener les projets et piloter le fonctionnement de la structure dans un lien étroit avec le Président du Conseil d'Administration.

Connaissances particulières requises / prévues :

Très bonne connaissance de la réglementation médico-sociale et de la FPH.

Expérience significative en matière de conduite de projets d'investissements.

Respect des valeurs du service public.

Compétences professionnelles requises / prévues :

Compétence en matière de management.
Compétence budgétaire et financière.
Capacité au travail en équipe.
Aptitude à fixer des objectifs, les suivre et évaluer leur réalisation.
Savoir communiquer avec les partenaires, les instances (ARS, CD47, CA, CTE, CVS).
Savoir fédérer sur les domaines stratégiques et/ou porteurs.
Savoir prendre en compte les évolutions du domaine.
Savoir gérer une conduite d'opération de travaux.

ANNEXE 18

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice des Résidences médicalisées « La Douceur de Vivre » de Martigné sur Mayenne et de Montsûrs et EHPAD « Marin Bouille » d'Alexain (Mayenne)*I. – Description de l'établissement*

La directrice / le directeur assure la gestion et le pilotage des deux EHPAD de la direction commune :

- EHPAD « La douceur de vivre » à Martigné – sur – Mayenne : 77 lits autorisés (76 en hébergement permanent, 1 en hébergement temporaire) ;
- EHPAD « Marin Bouille » à Alexain : 49 lits autorisés (48 en hébergement permanent, 1 en hébergement temporaire).

En Région des Pays de la Loire, centre – nord du département de la Mayenne.

A 20 minutes de Laval via D962 et 18 minutes de la ville de Mayenne.

Gare TER / TGV à Laval desservant Rennes (40 à 55 minutes en TER), Le Mans (1 h 15 en TER), Angers (55 minutes en TER), Paris (1 h 30 en TGV).

La Mayenne est un territoire majoritairement rural, avec une densité de population faible (59 habitants / km²). La population âgée de 60 ans et plus représente 30,9 % de la population départementale en 2026 et devrait atteindre environ 33 % à l'horizon 2030.

Le Projet Régional de Santé (PRS) des Pays de la Loire vise à améliorer et préserver la santé de la population, tout en garantissant un système de santé de qualité, mieux coordonné et innovant. Il poursuit deux objectifs majeurs : la réduction des inégalités de santé et l'amélioration de l'expérience de l'usager dans son parcours.

Ces orientations impliquent, pour les établissements médico-sociaux, un renforcement de l'intégration territoriale et de la coordination avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux (CLS, CPTS, dispositifs de prévention).

En lien avec le Département de la Mayenne, l'ARS porte une ambition forte en faveur du bien vieillir et de la réussite du virage domiciliaire, autour de trois axes stratégiques :

- l'EHPAD comme lieu de vie ;
- l'accompagnement des aidants ;
- le développement de l'offre de services à domicile.

Les EHPAD de Martigné – sur – Mayenne et Alexain s'inscrivent pleinement dans ces orientations et constituent des acteurs clés de l'offre médico-sociale du territoire.

II. – Description du poste

Pilotage stratégique et territorial :

- élaborer, mettre en œuvre et suivre les projets d'établissement et leurs déclinaisons opérationnelles ;
- positionner les établissements dans une dynamique territoriale cohérente, en lien avec les orientations régionales et départementales ;
- développer et consolider les coopérations et mutualisations (EHPAD, établissements de santé, GTSMS, acteurs du domicile).

Management et organisation :

- manager les équipes de direction et d'encadrement, sécuriser les organisations et favoriser le travail pluridisciplinaire ;
- conduire la politique de ressources humaines, veiller au climat social et accompagner les évolutions professionnelles ;
- garantir la qualité du dialogue social et le lien avec les instances représentatives.

Gestion financière, qualité et conformité :

- garantir l'équilibre financier des établissements ;

- piloter la démarche qualité, les évaluations et la conformité réglementaire ;
- assurer la sécurisation des organisations (circuit du médicament, systèmes d'information, SSI).

Principaux projets à conduire :

- transversal : conduire le renouvellement du projet d'établissement (PE) commun aux deux EHPAD, l'actuel PE (2022 – 2026) s'achevant en fin d'année ;
- transversal : en lien avec le futur PE, poursuivre la réflexion sur le projet d'investissement immobilier et de transformation de l'offre (construction d'un nouveau bâti en site unique) ;
- transversal : poursuivre le développement des coopérations sur le territoire et d'intégration aux dispositifs existants comme la CPTS du Pays de Mayenne, dans un contexte de mise en place à venir du GTSMS ;
- EHPAD d'Alexain : poursuivre le plan d'action CODIFFEMS (recherche des mutualisations et synergies entre les deux sites ; révision des maquettes organisationnelles ; travail sur l'attractivité auprès des usagers et des professionnels ; optimisation de la trésorerie...) ;
- poursuivre le développement du numérique en ESMS.

ANNEXE 19

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD d'Argonne, direction commune (Meuse)

I. – Description de l'établissement

3 Etablissements sous-direction commune décomposés comme suit :

EHPAD Clermont : 100 HC dont 1 PASA de 14 places.

EHPAD Montfaucon : HC 32 – 1 Accueil Temporaire – 1 Accueil de Jour.

EHPAD Varennes : HC 79 – AJ 1 – Accueil temporaire 3.

1 CRT.

1 EMPA.

Les établissements sont situés à environ 25 km les uns de sautres.

Le site principal se trouve à 29 km de Verdun et 45 km de Bar-le-Duc (gares).

Gare Meuse TGV : 42 km.

Etablissement autonome.

II. – Description du poste

PRS 2018-2028 révisé en juillet 2025 dont le SRS 2023-2028 est issu, décline sur le champ du médico-social les objectifs principaux suivants :

Poursuivre la transformation de l'offre médico-sociale dans les territoires, en particulier en consolidant la logique de services, en renforçant la qualité des accompagnements et en orientant des actions vers un écosystème durable.

Cela passe par la confortation du rôle des aidants, la conduite de la réforme des services à domiciles, et le renforcement de l'accès aux soins des personnes en perte d'autonomie et enfin le soutien des actions en lien avec la qualité de vie et des conditions de travail dans les ESMS.

Plus spécifiquement, les objectifs relatifs aux personnes âgées, en lien avec les Conseil Départementaux sont de renforcer le niveau de soins dans les EHPAD et poursuivre le déploiement d'une offre graduée d'accompagnement. Les ESMS devront sortir d'une logique d'établissement pour évoluer vers des plateformes de services.

III. – Profil recherché

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- capacités de management d'équipes pluridisciplinaires ;
- pilotage de projets et de conduite du changement ;
- gestion de conflits ;
- capacité à faire adhérer, à fédérer ;
- capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- capacité à arbitrer et/ou décider ;
- réactivité et adaptabilité ;
- sens des responsabilités ;
- organisation et rigueur dans la gestion du travail ;
- capacité à animer et communiquer ;
- sens du service public, de l'intérêt général et de l'utilité sociale ;
- leadership ;
- maîtrise de l'outil informatique et qualités rédactionnelles ;

- avoir une présentation soignée.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- connaissance approfondie du secteur médico-social, des textes réglementaires, et des droits des personnes accompagnées ;
- connaissances des outils de cadrage budgétaire (EPRD, ERRD) ;
- connaissance du droit du travail et de la gestion RH dans la FPH.

Conditions de travail

- déplacements réguliers sur l'ensemble des sites ;
- poste à pourvoir à temps plein – disponibilité importante exigée ;
- responsabilité juridique, budgétaire et managériale pleine ;
- environnement complexe et évolutif ;
- participation aux gardes et astreintes administratives sur les établissements publics autonomes du nord meusien ;
- rémunération selon la grille de la fonction publique hospitalière.

ANNEXE 20

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD d'Etain (Meuse)*I. – Description de l'établissement*

Etablissement sur 3 sites :

EHPAD « Lataye » 4, rue Lataye, 55400 Etain.

EHPAD Victor Bonal – 4, rue de la Fontaine, 55240 Boulogny.

EHPAD SPINCOURT 16, rue Nouvelle, 55230 Spincourt.

Répartition :

ETAIN : 75 HP et 3 HT.

BOULIGNY : 39 HP.

SPINCOURT : 40 HP et 1 HT.

Etablissement d'Etain situé à 20 km de Verdun et 20 km de Briey.

Gare à Etain - 130 km de Nancy (gare) - 70 km Metz (gare).

Etablissement de Boulogny : distance Etain : 19 km.

Etablissement de Spincourt / distance Etain : 14 km.

Etablissement autonome actuellement dirigé par une Directrice intérim.

EHPAD membre fondateur du GCSMS Meuse.

Positionnement hiérarchique et organigramme de direction :

1 Directeur de Classe Normal.

2 Adjoint des Cadres Hospitaliers.

1 Adjoint Administratif Hospitalier.

II. – Description du poste

Missions Générales, permanentes et spécifiques dans le domaine suivants :

* Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

* Projet d'établissement :

Etain : 2025-2029 validé en Conseil d'Administration du 23/04/2025.

Boulogny : validé en conseil d'administration du 28/10/2025.

Spincourt : validé en Conseil d'administration du 28/10/2025.

Pas de Projet d'Etablissement commun aux 3 structures avant la période 2030-2034.

* Projet de coopération au sein du territoire GHT 5 (CH Verdun - Saint-Mihiel) et dans le cadre du GCSMS Meuse (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale des EHPAD publics meusiens) GTSMS Meuse.

* Prévision : CPOM commun pour les 3 sites pour faire suite à la fusion.

* Pilotage et mise en oeuvre du projet immobilier.

Coopération avec les structures sanitaires du GHT 5 à développer et formaliser.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée sur :

- * Mise en oeuvre de projets de coopération, mutualisation.
- * Dialogue social - gestion de conflits.
- * Pilotage et mise en oeuvre d'un projet architectural, de projets d'organisation.
- * Négociation.

Connaissances particulières requises/prévues :

- * Connaissance sur les modalités de pilotage et conduite d'un projet architectural (extension/restructuration).
- * Connaissances administratives, financières, comptables.
- * Transparence et rigueur de gestion.
- * Compétence en gestion humaine.
- * Compétence d'adaptabilité, de polyvalence, d'écoute, de synthèse.
- * Mode de management participatif et par délégation
- * Bonnes capacités relationnelles.

ANNEXE 21

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Les remparts » (Pas-de-Calais)

I. – Description de l'établissement

L'Etablissement est situé en centre-ville, à proximité de la gare et accueille 131 résidents dont 15 au sein d'une Unité de Vie Alzheimer et 1 lits d'hébergement temporaire. Un PASA labellisé de 14 places est en fonctionnement depuis 2017. La commune est en proximité de Béthune (15 kms), Aire sur la Lys (12 kms), Auchel et Saint Venant (8 kms), disposant toutes de structures à destination des personnes âgées. Il est intégré au sein du GCSMS entre l'EHPAD et le CCAS de la Commune. Le projet d'établissement est réalisé pour la période 2024/2028 mais il sera nécessaire de préparer l'évaluation externe pour le 4^e trimestre 2028.

II. – Description du poste

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

La direction de l'EHPAD est chargée des missions suivantes :

- définition et mise en œuvre du projet d'établissement ;
- accueil des résidents et pilotage de leur accompagnement médico-social ;
- animation du dialogue avec les familles, représentants des usagers et partenaires institutionnels ;
- organisation technique et logistique du fonctionnement de l'établissement ;
- management d'une équipe pluridisciplinaire ;
- gestion administrative et financière de la structure ;
- mise en place des partenariats et projets ;
- pilotage de la démarche qualité, de la gestion des risques et du respect des exigences réglementaires.

Principaux projets à conduire :

- poursuite des travaux engagés dans le cadre du GTSMS avec les EHPAD environnants ;
- poursuite de l'intégration avec l'ensemble des partenaires du territoire ;
- intégration de nouveaux partenaires dans le dispositif IDE de nuit.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

Expérience en EHPAD appréciée Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste).

Connaissance du fonctionnement des structures sociales et médico-sociales.

Connaissance dans le domaine du champ des personnes âgées.

Connaissance dans la gestion financière (Plan Pluriannuel d'Investissement, EPRD...).

Compétences managériales.

Aptitude au dialogue social.

Compétences professionnelles requises/prévues : (en lien avec les spécificités du poste).

Aptitude au dialogue social et l'accompagnement managérial.

Conduite de projets.

ANNEXE 22

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Les Roches » PONTAUMUR (Puy-de-Dôme)*I. – Description de l'établissement*

L'EHPAD Les Roches est implanté en milieu rural sur la commune de Pontaumur, à proximité du centre-ville dans un parc arboré et sécurisé.

La commune de Pontaumur, qui compte environ 750 habitants, est située à l'ouest de Clermont-Ferrand, à environ 45 minutes, sur l'axe Clermont/Limoges. Elle bénéficie d'une vie locale dynamique, notamment grâce au festival « Bach en Combrailles » organisé au mois d'août.

L'établissement dispose d'une capacité de 91 places et constitue un acteur essentiel de l'offre médico-sociale du territoire. Il ne présente pas de problématique majeur, mais doit poursuivre son adaptation stratégique afin de répondre à l'évolution des besoins des personnes âgées et de renforcer son inscription dans les coopérations territoriales, notamment au sein des GTSMSS.

Les principaux enjeux concernent l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, la mise en œuvre des plans consécutifs à l'évaluation de la Haute Autorité de Santé et à l'inspection réalisée en 2026, la mise à jour du projet d'établissement ainsi que la reprise de la réflexion relative au projet immobilier.

II. – Description du poste

Le directeur conduit la politique générale de l'établissement dans le respect des orientations nationales et territoriales en matière sociale, médico-sociale et sanitaire.

Il favorise l'intégration de l'établissement dans son environnement afin de garantir une prise en charge globale et coordonnées des personnes accueillies ou accompagnées et de leurs familles.

A ce titre, il poursuit le développement des coopérations et consolide le positionnement de l'établissement sur son territoire en particulier au sein des GTSMSS.

Il définit et met en œuvre la stratégie de l'établissement, assure la gestion des ressources humaines, financières et matérielles, élabore l'EPRD et l'ERRD, conduit les projets institutionnels, recrute et évalue les professionnels. Il veille à la qualité du dialogue social et entretient des relations constructives avec les organisations syndicales, les autorités de contrôle et de tarification.

Il encadre des équipes pluridisciplinaires, favorise le développement des compétences et accompagne les évolutions organisationnelles.

Les principaux projets à conduire sont :

- la mise en œuvre du plan d'action issu de l'évaluation de la HAS ;
- le déploiement des mesures faisant suite à l'inspection réalisée en 2026 dont la mise à jour du projet d'établissement ;
- la reprise de la réflexion sur le projet immobilier.

III. – Profil recherché

Cet établissement de 91 places qui ne présente pas de problématiques majeures mais nécessite la mise en œuvre d'une adaptation stratégique, peut convenir à un élève directeur sortant d'école.

Le candidat devra disposer de connaissances solides en matière financière et budgétaire, de gestion des risques et de gestion des ressources humaines.

Il devra maîtriser l'animation d'équipes pluridisciplinaires, le management des professionnels, le pilotage de projet et l'accompagnement au changement.

Il devra faire preuve d'aptitudes à la négociation, à la concertation, au travail en équipe et à la communication.

Il sera en mesure de se positionner en qualité de chef d'établissement dans le respect des règles et orientations fixées par les autorités. Il devra savoir développer et entretenir des partenariats avec les acteurs du territoire, conduire des projets multi-partenariaux et entretenir un dialogue de qualité avec les résidents et leurs familles.

ANNEXE 23

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD Marquaire à Mutzig (Bas-Rhin)*V. – Description de l'établissement*

L'EHPAD dispose d'une capacité de 102 places d'hébergement permanent dont une unité de 16 places pour personnes atteintes de troubles cognitifs, Alzheimer ou troubles apparentés.

L'EHPAD est membre du GCSMS EPAAL (Etablissements Publics Autonomes Alsaciens) qui a pour objet de mettre en place des mutualisations dans les domaines de la qualité, des projets et de l'expertise juridique.

L'EHPAD s'inscrit également dans la dynamique de mise en œuvre de la filière gériatrique sur le GHT 10.

Un des enjeux à venir est la mise en place des GTSMS (groupement territorial social et médico-social).

L'établissement dispose d'une situation financière relativement saine cependant, compte tenu de la vétusté du bâtiment, un programme de travaux est à envisager.

VI. – Description du poste

Assurer le pilotage de l'établissement sur l'ensemble des champs de la gestion d'un ESMS :

- stratégie : définition de la stratégie de l'EHPAD, de son projet d'établissement et de ses priorités.

Développement du réseau de coopération territoriale, de la diversification de l'offre

- supervision de la prise en charge et lien avec les résidents et leurs familles ;
- gestion des ressources humaines : animation d'équipes, des différentes instances, encadrement des équipes pluridisciplinaires, développement de la formation continue, mise en œuvre de la qualité de vie au travail, prévention des risques psycho-sociaux ;
- gestion administrative et financière : formalisation des procédures qualité, gestion financière ;
- gestion logistique : supervision de la maintenance du bâti, projection sur les travaux à prévoir.

VII. – Profil recherché

Candidat ayant déjà été titulaire d'un poste de direction d'EHPAD, ayant déjà exercé en autonomie et totalement la fonction de Directeur (rappel : chefferie autonome en l'absence d'adjoint fonctionnel).

Candidat ayant de bonnes aptitudes humaines, relationnelles, managériales.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste).

Connaissance approfondie du champ médico-social, du contexte politique, territorial, institutionnel et stratégique du secteur.

Connaissance en termes de gestion financière et budgétaire.

Connaissances en matière de projets de rénovation architecturaux.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- profil DS3 communicant, fédérateur, en capacité de favoriser la cohésion des équipes, la compréhension des enjeux internes et externes de l'établissement et de maintenir la qualité du dialogue social ;
- candidat capable de développer un réseau partenarial dans son contexte territorial et d'adhérer au projet de GCSMS EPAAL auquel l'EHPAD Marquaire est intégré. Ouvert à concourir aux travaux communs amorcés avec le GCSMS EPAAL : pôle qualité commun, comité éthique, etc.

ANNEXE 24

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD de Chalon sur Saône et EHPAD Intercommunal de Saint Germain du Plain -Varennes Le Grand (Saône-et-Loire)

I. – Description de l'établissement

Les deux établissements sont situés en Saône-et-Loire. Ils bénéficient de coopérations sanitaires et médico-sociales structurées, notamment avec le centre hospitalier WilliamMorey de Chalon-Sur-Saône, l'EPSMS 71 et le GCSMS des EHPAD Sud Bourgogne Franche-Comté. L'EHPAD Roger Lagrange de Chalon-Sur-Saône est situé à 10 km de l'EHPAD La maison d'Eole (site de Varennes le Grand) et à 18 km de l'EHPAD Le Nid d'Aveline (site de Saint Germain du Plain). Les deux sites de l'EHPAD intercommunal de Saint -Germain-Du-Plain / Varennes le Grand sont distants de 13 km.

EHPAD INTERCOMMUNAL DE SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN / VARENNES LE GRAND : 120 lits d'hébergement permanent dont 12 lits d'unité de vie Alzheimer (site « le nid d'aveline » à Saint-Germain-du-Plain), 16 lits d'hébergement permanent et 17 lits d'hébergement temporaire (site « La Maison d'Eole » à Varennes le Grand).

EHPAD ROGER LAGRANGE à CHALON-SUR-SAONE : 82 lits d'hébergement permanent incluant 14 places de PASA, et 12 places d'accueil de jour.

II. – Description du poste

Principaux projets à conduire :

EHPAD INTERCOMMUNAL DE SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN / VARENNES LE GRAND

- poursuite du suivi financier affiné mis en place et recherche d'optimisation des recettes et des dépenses afin d'assurer un retour à l'équilibre financier ;
- suivi du plan de retour à l'équilibre financier en lien avec les tutelles ;
- poursuite de l'amélioration du taux d'occupation des lits d'hébergement temporaire (dont HTSH) ;
- création d'un PASA de jour et de nuit (expérimentation) ;

- finalisation du dossier « compensation zone humide » suite à la construction du bâtiment du site de Saint-Germain-Du-Plain et à la destruction d'une zone humide ;
- poursuite de l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur dans le cadre du tiers lieu existant ;
- finalisation de la rédaction du projet d'établissement (2026) ;
- mise en œuvre de la démarche humanité EHPAD ROGER LAGRANGE ;
- conduite de l'évaluation externe ;
- projet architectural : création d'une unité de vie alzheimer et réhabilitation du PASA actuel – réflexion à avoir pour une reconstruction d'ici quelques années, le bâtiment datant de 1973 ;
- accompagner les changements à opérer au sein du service accueil de jour : ouverture sur 5 jours, réflexion sur l'organisation des transports des usagers (en interne) ;
- réalisation du bilan du projet d'établissement 2023-2027 ;
- rédaction du nouveau projet d'établissement (2027) ;
- poursuite du suivi financier mis en place et recherche d'optimisation des recettes et des dépenses afin d'assurer un retour à l'équilibre financier (nouvelle coupe AGGIR PATHOS en juin 2026) ;
- faire vivre le partenariat récemment mis en place avec l'association médico éducative chalonaise afin d'accueillir des personnes handicapées vieillissantes ;
- mise en œuvre de la démarche humanité.

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

- projets architecturaux ;
- projets de coopération.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- connaissances approfondies dans le domaine du secteur médico-social ;
- connaissances approfondies des politiques et des prises en charge sanitaires, des politiques et des prises en charge médico-sociales et sociales ;
- connaissances sur les déterminants liés au vieillissement de la population, de la perte d'autonomie et des conditions de prise en charge médicale et sociale dans le cadre territorial.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- capacités d'analyse, d'organisation et de priorisation (exercice multi sites) ;
- management d'équipes pluridisciplinaires ;
- capacité à travailler en partenariat avec les acteurs institutionnels et territoriaux ;
- gestion financière des ESSMS ;
- ressources humaines et dialogue social ;
- démarches qualité et cadre réglementaire médico-social ;
- connaissances des techniques de conduite du changement, de gestion de projets, de négociation et de gestion de conflits.

ANNEXE 25

FICHE DE POSTE

Emploi de directeur ou de directrice de l'EPSMS St Jean du Bois (Sarthe)

I. – Description de l'établissement

L'EHPAD La Houssaye est un établissement intercommunal médico-social public autonome, situé dans la commune de Saint-Jean du Bois.

L'ouverture de la maison de retraite date de 1992 (anciennement l'établissement était situé au château de la Houssaye).

Une UPAD accueillant 12 résidents a été construite via une extension en 2005 – 2006.

Un établissement de 73 places :

- 3 places d'accueil de jour ;
- 3 places en hébergement temporaire ;
- 67 places en hébergement permanent.

L'établissement comporte ainsi un secteur EHPAD de 58 places et une UPAD de 12 places.

Points forts :

Une situation financière est saine depuis 2018 – 2019, avec un prix de journée bas ce qui permet d'envisager sereinement un projet architectural sérieux.

Un EHPAD en zone rurale, calme et attractif par son cadre et sa taille humaine.

Une équipe relativement stable avec un turn-over sain.

Un climat social stable avec un bon dialogue social.

Une envie de la part de plusieurs professionnels de monter en compétence via la formation d'aide-soignant notamment. Dynamique de formation continue à maintenir.

Points d'attention :

Vigilance sur le maintien et le développement d'un taux d'activité correct. L'EHPAD est vieillissant et a nécessité des travaux de réfection des chambres, engagés depuis plusieurs années, avec un délai plus long pour les admissions des nouveaux résidents.

Un besoin de modernisation des locaux du secteur EHPAD est présent.

La zone territoriale connaît des tensions en matière de couverture médicale.

II. – Description du poste

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

- le directeur définit et met en œuvre le développement et l'adaptation de l'établissement aux besoins du public accueilli dans le cadre des orientations départementales, d'une mutualisation des compétences et d'un cadre budgétaire contraint ;
- il traduit la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation ;
- il gère les moyens et les ressources : techniques, financières, humaines, informationnelles.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...)

- le Directeur est responsable de l'ensemble des services de l'établissement.

Il assure :

- l'organisation et le suivi opérationnel des activités / projets ;
- la coordination avec les interlocuteurs internes et externes ;
- la planification des activités et des moyens, le contrôle, le reporting auprès du Conseil Départemental et de l'ARS.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation...).

Le directeur participe aux réunions concernant les partenariats relatifs à la prise en charge des usagers : Etablissements de santé, Etablissement médico-sociaux, MAIA...

- Il réalise les négociations, décisions et arbitrages avec les partenaires extérieurs ;
- Il veille à poursuivre la dynamique de développement des coopérations et mutualisations nécessaire à l'efficacité du fonctionnement de l'établissement.

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...).

III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

Expérience dans le domaine des coopérations, mutualisations entre établissements et travail en réseaux.

Expérience en management, conduite du dialogue social et gestion de projets.

Expérience de la gestion de crise en EHPAD.

Expérience en conduite de projets architecturaux.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste).

Maîtrise des statuts de la FPH.

Bonne connaissance du public accueilli (personnes âgées dépendantes).

Bonne connaissance réglementaire du secteur médico-social, y compris dans le domaine comptable et financier.

Connaissance de l'organisation du système de santé, réseaux, filière, relation EHPAD/hôpital...

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste).

- qualités relationnelles, d'écoute et dialogue ;
- gestion de projets au sein de l'établissement et du GCSMS ;
- aptitude au développement et à l'animation des partenariats ;
- aptitude à la négociation et aptitudes managériales ;
- goût pour la polyvalence dans les missions.

ANNEXE 26

FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD
Centre gériatrique du Muret – AMBAZAC (Haute-Vienne)***I. – Description de l'établissement*

La Haute-Vienne, département semi-rural avec une zone urbaine concentrée autour de Limoges, compte 40 EHPAD.

L'établissement est situé à Ambazac, commune située au nord-est de Limoges. Cet établissement bénéficie d'une localisation favorable, en proximité de la zone urbaine de Limoges et dans un environnement agréable. L'accès à Limoges est rapide (20 min).

L'EHPAD d'Ambazac dispose de 140 places dont 132 places d'Hébergement Permanent (HP), 8 places d'Hébergement Temporaire (dont 1 place d'Hébergement Temporaire en Sortie d'Hospitalisation HT-SH) et un PASA.

L'établissement est reconnu sur le territoire aussi bien par la population que les partenaires institutionnels.

Le travail mené par la direction de l'EHPAD a permis d'engager une phase de stabilisation de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement. La poursuite de cette démarche, dans la concertation et la consolidation des organisations, est attendue.

La situation financière impose la poursuite d'une trajectoire de retour à l'équilibre, fondée sur la mise en œuvre du plan d'actions déjà en cours. L'établissement est suivi par la commission des établissements en difficulté financière et a pu être accompagné par le dispositif Perf'EHPAD piloté par l'ANAP dans la définition de nouveaux leviers de performance adaptés à la situation de l'établissement.

Dans le cadre de l'animation de la filière gériatrique sur le territoire, en partenariat avec le CHU de Limoges, le directeur/la directrice participent à la fluidification de la filière et à la complémentarité des dispositifs de prise en charge.

Une dynamique partenariale est engagée sur le territoire haut-viennois entre 12 EHPAD publics autonomes, incluant l'EHPAD d'Ambazac, dans le cadre de la mise en place des GTSMS. L'établissement participe activement à ces travaux collectifs depuis son adhésion, en juillet 2025, au GCSMS (préfigurant le GTSMS), dont les orientations structurent l'organisation des coopérations territoriales et définissent les modalités des missions de mutualisation attendues.

L'EHPAD d'Ambazac bénéficie de nombreux atouts pour engager une nouvelle dynamique de projets au profit de son territoire.

II. – Description du poste

Une expérience de chefferie d'établissement médico-social est souhaitée, assortie d'un leadership affirmé ainsi que de solides compétences managériales et décisionnelles.

Il est attendu du directeur/de la directrice de poursuivre les actions et réflexions menées au bénéfice de l'attractivité des métiers du médico-social, de la qualité de vie au travail et du dialogue social.

Dans le contexte financier connu des EHPAD, le directeur/la directrice doit assurer une gestion maîtrisée et un suivi rigoureux de la situation de l'établissement.

Le Directeur/la Directrice aura notamment pour missions et objectifs de :

- stabiliser les organisations internes et créer un climat de confiance ;
- élaborer et poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions visant à rétablir l'équilibre financier ;
- poursuivre l'engagement de l'EHPAD dans les projets déployés (IDE de nuit, HT-SH...) et proposer de nouveaux engagements au profit des résidents, de la population âgée à domicile et des aidants ;
- développer/Reinforcer la culture de prévention et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des personnels et pour une prise en charge de qualité des résidents ;
- renforcer les politiques de QVCT et de dialogue social.

*III. – Profil recherché***Expérience professionnelle appréciée :**

Une expérience de chefferie d'établissement médico-social est souhaitée, assortie d'un leadership affirmé ainsi que de solides compétences managériales et décisionnelles.

Une expérience en pilotage de projets de coopération ainsi qu'en conduite du dialogue social serait appréciée.

Connaissances particulières requises / prévues :

Il est attendu du candidat des connaissances en matière de :

- gestion budgétaire et financière ;
- communication avec les acteurs internes, externes et les institutions ;
- gestion de projets ;

- ressources humaines ;
- management adapté aux personnes et aux situations.

Connaissances du secteur médico-social – Connaissances réglementaires et RH FPH – Connaissances du financement du système de santé

Compétences professionnelles requises / prévues :

- capacité managériale affirmée ;
- capacité à fédérer ;
- capacité à communiquer ;
- faculté au dialogue social ;
- valeurs du service public.

Compétences en matière budgétaire et financière – Compétences en matière de pilotage, conduite et suivi de projets – Compétences en matière de négociation et de communication.